

Donc, j'estime que les gens en cause dans cet Office devront nécessairement faire abstraction des frontières provinciales. En fin de compte, il serait préférable que toutes les provinces se rangent à cette idée.

J'ai parlé je crois de tous les sujets sur lesquels je voulais insister. Le secrétaire d'État et d'autres députés prendront la parole encore à propos de ce projet de loi et j'espère que les modifications qui ont été proposées dans le dessein, je puis l'assurer à l'honorable représentant, de réaliser son projet avoué, soit de raffermir l'Office, seront acceptées dans cet esprit-là.

J'ai dit, en décembre dernier, qu'à mon avis il s'agissait de la mesure la plus importante qui ait été prise de mon temps, à l'intention des provinces de l'Atlantique. Mon opinion reste inchangée. Je ne suis pas complètement découragé par les modifications apportées, pourvu qu'elles s'inspirent réellement d'un désir de raffermir l'Office. Je ne m'oppose pas à ce que l'on tienne des promesses électorales pourvu qu'en fin de compte elles ne diminuent pas l'efficacité de l'Office. Voilà ce que j'ai à dire pour le moment. J'espère que le secrétaire d'État étudiera les amendements avec soin.

**L'hon. M. Nowlan:** Monsieur le président, je n'ai pas pris la parole à l'étape de la résolution ni à celle de la deuxième lecture et, étant donné que mon nom a été parfois étroitement lié à des questions qui touchent les provinces Maritimes, j'ai peur qu'on croie que j'ai donné mon approbation tacite à ce bill si je néglige de faire connaître mes vues. Je ne veux pas prêter à ce malentendu; c'est pourquoi je dirai quelques mots sur l'article 1.

Qu'il suffise de dire que je partage tout à fait l'opinion de mon collègue l'honorable représentant de Victoria-Carleton. J'estime que le bill est inutile. Il n'est peut-être pas mauvais, mais il ne vaut pas grand chose non plus, selon moi, et nous ne nous en porterions pas plus mal s'il n'avait pas été présenté du tout. Le bill reflète des considérations politiques et, quand on le lit, on ne peut s'empêcher de penser qu'il a été présenté, comme l'honorable représentant de Victoria-Carleton l'a déclaré, peut-être plus dans le but de voir à la nomination du personnel de l'Office que de réaliser des projets qui profiteront de façon tangible aux provinces de l'Atlantique.

Que dire en faveur du capital prévu dans le bill? Cent millions de dollars, ce n'est pas une bagatelle mais, comme l'a dit l'honorable député, si on les répartit sur un certain nombre d'années, cela se réduit à peu de chose. Pour leur part, les dirigeants politiques et économiques de toutes les provinces atlantiques auraient préféré, je crois être en mesure de l'affirmer avec certitude, qu'aucun montant ne soit fixé. A mon sens, il est bien

dangereux que, ayant inscrit un montant dans le bill—que ce soit x dollars ou 100 millions—on ne soit tenté de faire comme le débiteur qui, après avoir signé un billet, se félicite d'avoir fini de payer. A présent que ce montant figure dans le texte, je crains que lorsque les provinces Maritimes demanderont de l'aide pour des entreprises importantes, on ne les renvoie à l'Office et à ses 100 millions, en leur disant: que voulez-vous de plus? A mon sens, c'est là que réside le danger.

Je crois que jusqu'ici le sentiment général des Canadiens à l'égard des provinces Maritimes a été très favorable. Nous, des provinces Maritimes, reconnaissons tous, je pense, que le reste du pays est disposé à nous traiter équitablement, sinon avec générosité, à cause de nos problèmes particuliers. Parlant en mon nom propre et au nom de tous les citoyens des provinces Maritimes je crois, je puis dire que nous aurions préféré que les choses restent telles quelles, quitte à formuler des demandes en vue de mesures spéciales pour répondre à des problèmes précis qui recevraient l'attention voulue, plutôt que de voir la situation qui surgira après l'adoption de ce bill.

On pourrait s'étendre là-dessus. Qu'il me suffise d'exprimer ma pensée au sujet de ce qui me préoccupe à l'heure actuelle. Des propositions ont été faites au sujet des régions de marasme des provinces Maritimes. Il est vrai qu'elles n'ont pas progressé aussi vite que l'Ontario ou d'autres régions du Canada, mais, comme tous les autres qui viennent des provinces Maritimes, je suis assez fier du fait que notre région a connu une expansion considérable ces dernières années. Sans être sensationnels, les changements sont réels et ont été constants.

L'atmosphère y est différente du seul fait que, dans ma province de Nouvelle-Écosse, onze sociétés importantes ont annoncé leur intention d'y construire des usines de biens d'équipement depuis janvier dernier, soit six mois et onze jours, usines qui, dans certains cas, comportent des dépenses de millions de dollars. L'état d'esprit a changé. Il y a là une évolution que je trouve excellente; peut-être les autres Canadiens n'en ont-ils pas toujours conscience.

Nous avons bien d'autres problèmes à résoudre. Je n'affirme certes pas que nous avons trouvé toutes les solutions. Il nous faudra examiner des cas d'espèces, mais dans l'ensemble, que ce soit dans les mines, dans le secteur industriel et dans les diverses régions des provinces atlantiques, nous constatons une expansion, un essor certain, dus à la collaboration de tous les partis et de tous les Canadiens. J'espère que nous continuerons sur la même voie et que ce progrès ne sera